

MARCHE CITOYENNE Vintimille-La Roya-Calais-Douvres. 1 mai au 7 juillet 2018

POUR L'ACCUEIL DES REFUGIES. CONTRE LE BLOCAGE DES FRONTIERES.
CONTRE LE DELIT DE SOLIDARITE



Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Objet

La Marche citoyenne pour l'accueil des migrants – La Roya-Calais, qui se déroulera du 1 mai au 7 juillet 2018, a pour objet la promotion de la solidarité et de l'accueil des migrants en France, et plus précisément :

la promotion de la liberté de circulation et d'établissement des migrants en Europe et en France : pas de blocage des frontières à l'intérieur de l'Europe ; pour les migrants, liberté de choix du pays dont ils veulent demander la protection, ouverture hors de l'Europe de voies d'accès légales à ce pays : « Laissez les passer ! »

la promotion de la solidarité avec les migrants : ouverture de centres d'accueil inconditionnel, fin du « délit de solidarité » et des autres entraves au travail des citoyens et des organisations d'aide aux migrants : « Accueillons les ! »

Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Organisation

L'organisateur de la Marche est l'Auberge des Migrants, en lien avec la Roya Citoyenne, et avec des « relais locaux », citoyens ou associations d'aide aux réfugiés.

Dépenses et recettes

Les dépenses liées à l'organisation de la Marche elle-même et les recettes reviennent à l'Auberge des Migrants. L'excédent sera réparti entre l'Auberge des Migrants et ses associations partenaires à Calais, le Collectif de la Roya et d'autres associations d'aide aux migrants, sur décision d'un comité d'attribution.

Participants

Les participants sont 30 à 50 marcheurs(euses) qui se sont inscrites au préalable, pour une ou plusieurs étapes, et qui participent financièrement à la Marche. Ces marcheurs sont rejoints à l'entrée de chaque ville-étape par des personnes et des organisations en accord avec les objectifs de la Marche et souhaitant manifester leur soutien.

Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Vintimille-Marseille 256 km, 12 jours, du 1 mai au 13 mai

Vintimille-Breil sur Roya	1 mai
Breil-sur-Roya – Sospel	2 mai
Sospel-Nice (en train à partir de L'Escarène)	3 mai
Nice-Antibes	4 mai
Antibes-Cannes	5 mai
Cannes-Fréjus en train et Fréjus-Le Muy	6 mai
Le Muy-Le Luc	7 mai
Le Luc-Brignoles	8 mai
Brignoles-Saint-Maximin	9 mai
Saint-Maximin-Aix en Provence	10 mai
Aix en Provence-Les Pennes	11 mai
Les Pennes-Marseille	12 mai et 13 mai

Marseille-Lyon 276 km, 11 jours, du 14 mai au 25 mai

Marseille-Martigues	14 mai
Martigues-Istres	15 mai
Istres-Arles	16 mai
Arles-Tarascon	17 mai
Tarascon-Avignon	18 mai
Avignon-Orange	19 mai
Orange-Pont-Saint-Esprit	20 mai
Pont-Saint-Esprit- Montelimar	21 mai
Montelimar- Valence	22 mai
Valence-Saint-Vallier puis train jusque Vienne	23 mai
Vienne-Lyon	24 mai et 25 mai

Annexe 1—Itinéraire—étapes

Lyon-Paris 555 km, 21 jours, du 26 mai au 16 juin

Lyon- Villefranche-sur-Saône	26 mai
Villefranche-sur-Saône-Belleville sur Saône	27 mai
Belleville-sur-Saône-Mâcon	28 mai
Mâcon-Tournus	29 mai
Tournus-Châlon-sur-Saône	30 mai
Châlons-sur-Saône-Beaune	31 mai
Beaune-Dijon	1 juin
Dijon-Selongey	2 juin et 3 juin
Selongey-Langres	4 juin
Langres-Chaumont	5 juin
Chaumont-Bar-sur-Aube	6 juin
Bar-sur-Aube-Vendeuvre	7 juin
Vendeuvre-Troyes	8 juin
Troyes-Nogent-sur-Seine	9 juin
Nogent-sur-Seine-Bray-sur-Seine	10 juin
Bray-sur-Seine-Montereau	11 juin
Montereau-Fontainebleau	12 juin
Fontainebleau-Melun	13 juin
Melun-Evry	14 juin
Evry-Villeneuve-le-Roi	15 juin
Villeneuve-le-Roi-Paris	16 juin

Paris-Lille 265 km, 10 jours, du 21 juin au 1 juillet

Paris-Goussainville	21 juin
Goussainville-Senlis	22 juin
Senlis-Compiègne	23 juin
Compiègne-Noyon	24 juin
Noyon-Ham	25 et 26 juin
Ham-Saint-Quentin	27 juin
Saint-Quentin-Cambrai	28 juin
Cambrai-Douai	29 juin
Douai-Orchies	30 juin
Orchies-Lille	1 juillet et 2 juillet

Lille-Douvres 121 km, 6 jours, 3 juillet au 8 juillet

Lille-Bailleul	3 juillet
Bailleul-Steenvoorde	4 juillet
Steenvoorde-Grande-Synthe	5 juillet
Grande-Synthe-Gravelines	6 juillet
Gravelines-Calais	7 juillet

Etape finale Calais-Douvres et retour 8 juillet



Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Pourquoi cette marche ?

Cette marche a pour objectif d'alerter l'opinion publique sur le blocage des frontières et la politique de non-accueil des réfugiés par la France. Elle vise aussi à collecter des fonds pour les associations de Calais, de la Roya et d'autres associations d'aide aux réfugiés. (

Quel est le parcours et le calendrier ?

La marche part de Vintimille le 1 mai 2018 et se termine à Calais le 7 juillet, et éventuellement Douvres le 8 juillet. Elle comporte 60 étapes, et passe notamment par Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris et Lille.

Chaque étape suivra, sauf cas particulier, les horaires approximatifs suivants : départ 9h30, arrivée 16h30. L'étape moyenne est de 25 km. Cela suppose, en enlevant une heure de pause, en moyenne 5 à 6 h de marche à 4 km/h

Les relais locaux

L'organisateur s'appuiera sur des « relais » locaux pour chaque étape. Ils aideront l'organisateur à trouver l'hébergement et le lieu pour les repas, à définir l'itinéraire précis et à organiser l'événement permettant la rencontre avec les citoyens. Ils pourront également, s'ils en sont d'accord, mobiliser les médias locaux avant et pendant la Marche et en informeront l'organisateur. Ils pourront également participer à l'appel de fonds, par exemple en communiquant à l'organisateur les coordonnées de soutiens possibles (entreprises, fondations, divers) ou en assurant eux-mêmes la diffusion de documents d'appel de fonds.

Combien de personnes y participeront ?

La marche proprement dite concernera 30 à 50 personnes (« marcheurs(euses) »), qui seront inscrites nominalement pour une étape, ou plusieurs étapes. Pour ces personnes, l'organisation prendra en charge l'hébergement, les repas et la sécurité. Elles seront identifiées. Mais à l'arrivée à chaque ville-étape, les citoyens (« invités » ou « soutiens ») seront invités à accueillir les marcheurs et à entrer avec eux dans la ville, sur un itinéraire prévu à l'avance. Les personnes mineures pourront être inscrites mais seront obligatoirement accompagnées d'un adulte responsable. L'inscription des marcheur(euse)s se fera au préalable auprès de l'organisateur mais les responsables pourront aussi inscrire la veille au soir ou le matin de l'étape, dans la limite de 50 personnes en tout.

Comment sera structuré le cortège ? Sécurité.

Il sera précédé d'un fourgon sonorisé, et suivi d'un autre fourgon, lorsque le parcours empruntera des routes. *Il est probable que la gendarmerie ou la police assureront la sécurité avec un véhicule propre.* Un des fourgons disposera d'une trousse de secours. Les personnes légèrement blessées ou très fatiguées pourront faire une partie du cortège dans l'un ou l'autre fourgon. Les responsables du cortège devront avoir en leur possession un ou plusieurs numéros de téléphone pour prévenir un médecin, ou un secours d'urgence, ou les autorités, en cas de problème.

Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Hypothèse de cortèges annexes

Il est possible que d'autres associations d'aide aux réfugiés ou leurs coordinations organisent des cortèges qui viendront se joindre à la Marche. Dans ce cas, sauf accord contraire, on prévoira la rencontre des deux cortèges à l'entrée de la ville-étape.

L'itinéraire de chaque étape

Il sera défini, en évitant les grandes voies de circulation, du point de départ au point d'arrivée. Il empruntera donc si possible des routes à faible circulation ou des chemins, puis des grandes artères à l'arrivée dans la ville-étape. L'itinéraire, et notamment le parcours en ville, sera signalé aux autorités (préfecture, municipalité), et éventuellement négocié au préalable.

Hébergement et repas

L'hébergement pourra se faire par la mise à disposition d'un local, ou l'hébergement citoyen, ou sur un terrain de camping, ou sur un terrain mis à disposition. Les organisateurs prévoient le maximum d'autonomie : tentes, matelas, matériel de cuisine... Un fourgon avec un salarié (deux seront employés pour assurer un roulement) et un ou deux bénévoles permettra de remettre en état les lieux d'hébergement après le départ du cortège, de transporter le matériel vers la prochaine ville-étape, d'installer les tentes si nécessaire, de faire les approvisionnements et de préparer le repas du soir, le petit déjeuner suivant et le casse-croûte du midi.

Affaires personnelles des marcheur(euse)s

Chaque participant apportera son propre matériel de couchage (duvet, sac de couchage, ...). Une liste de conseils sera remise à chaque participant lors de son inscription (conseils pratiques, équipements, santé, etc.)

Animation, rencontre avec les citoyens

Dans la mesure du possible, il sera organisé, à chaque ville-étape, un événement permettant la rencontre, le dialogue et/ou la fête : conférence-débat, projection de film, concert... Les dépenses et recettes liées à cette organisation seront, sauf accord contraire, attribuées aux relais locaux participant à l'organisation.

Budget

Cf. fiches pages 3 et 4

Assurances

L'organisateur assurera les participants inscrits, sur la base d'une liste nominative. Les personnes se joignant au cortège à l'arrivée dans la ville-étape participeront sous leur propre responsabilité. L'organisation aura une couverture-assurance pour le cas où sa responsabilité serait malgré tout engagée en cas d'accident survenant à une personne non inscrite.

Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



Relation avec les autorités

Pour chaque ville-étape, le(la) maire a été informé(e) en décembre 2017. Courant mars leur sera adressé un document plus précis comportant le point prévu pour la rencontre avec les soutiens et un autre cortège éventuel, une estimation du nombre de ces soutiens, l'itinéraire en ville, le ou les lieux d'arrêt avec prise de parole, le ou les lieux d'hébergement et de repas, la nature de l'animation-rencontre avec les citoyens, et toute autre information utile ou demandée par la municipalité. Le cortège fera aussi l'objet d'une déclaration en préfecture dans les délais légaux. Il sera demandé à chaque municipalité de désigner une personne, élu ou employé, chargé de la relation avec l'organisateur. Il sera fourni à cette personne les coordonnées téléphoniques, mails, etc. nécessaires (organisateur, responsables du cortège, relais locaux).

L'équipe de base à Calais

Pendant toute la durée du cortège, une équipe fonctionnera à Calais, en liaison étroite avec les responsables du cortège. Elle comportera au moins un(e) responsable et un(e) chargé(e) de communication.

Logistique et organisation du cortège

L'organisateur prévoira pour chaque étape, dans le cortège, un responsable, un responsable-adjoint, chargés de coordonner les opérations et d'assurer la relation avec les autorités ...

... (« coordinateurs »), et un responsable de la communication (« chargé de comm »). Ils ou elles seront en lien avec une équipe similaire basée à Calais. Ils ou elles pourront s'adjoindre d'autres responsables selon les besoins (animation, sécurité...). Une personne (« trésorier ») sera également habilitée pour l'encaissement et le décaissement des fonds et la tenue d'une comptabilité, et organisera la sécurité des fonds.

Slogans, panneaux, banderoles...

L'organisateur a la responsabilité des contenus des slogans, panneaux, banderoles, calicots... et tous moyens de faire passer les « messages » de la Marche. Les responsables sont habilités à agréer ou refuser avant le départ du cortège des messages trop différents de ceux définis initialement. Par principe, les signes des organisations politiques ne sont pas admis, mais ceux d'organisations portant aide aux réfugiés seront normalement acceptés, à condition qu'ils ne monopolisent pas la visibilité des messages principaux de la Marche.

Relation avec les médias

Les personnes habilitées pour rencontrer les médias et prendre la parole au départ du cortège, au cours de l'étape et à l'arrivée du cortège, ainsi que lors des rencontres avec le public seront les responsables du cortège (coordinateurs et chargé de comm). Ils pourront s'adjoindre d'autres personnes selon les besoins. Les participants (« marcheurs ») signeront lors de leur inscription un document précisant leur accord pour figurer sur les photographies et vidéos (droit à l'image).

Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.



L'Auberge des Migrants est une association humanitaire créée à Calais en 2008, principalement pour préparer et distribuer des repas.

Au cours de l'été 2015, face à l'afflux de réfugiés, elle s'associe avec des organisations britanniques pour apporter plus de services à un plus grand nombre de personnes.

Aujourd'hui elle dispose d'un entrepôt de 2 500 m² où travaillent 50 à 70 bénévoles, de l'Auberge et de 7 autres associations : Utopia 56, Help Refugees, Refugee Community Kitchen, Infobus, School Bus, Refugee Youth Service, Women's Center.

Les services fournis aux réfugiés de Calais et Grande-Synthe sont des repas (2 500 par jour en moyenne depuis l'été 2017), des vêtements, chaussures, sacs de couchage, couvertures, bâches, produits d'hygiène, bois de chauffage, recharge de téléphones, wifi, cours d'anglais. Deux équipes s'occupent spécifiquement des mineurs isolés et des femmes, en lien avec les services officiels (Département du pas de Calais, OFII, FTDA...)

L'Auberge des Migrants a un budget (chiffres 2017) de 600 000 €, dont 98,5 % sont financés par des dons de particuliers ou d'autres organisations.

L'association « Roya citoyenne, créée pour promouvoir l'intercommunalité dans la vallée de la Roya, a été réactivée en 2016, suite au blocage de la frontière franco-italienne et pour assurer la défense des citoyens du monde, réfugiés, et bénévoles, bloqués ou harcelés par les autorités.

Elle prépare et distribue des repas à Vintimille, dispose d'une épicerie solidaire à Saorge, héberge des réfugiés, et apporte son soutien aux citoyens solidaires inculpés pour leur aide aux réfugiés. Elle cherche à sensibiliser la population pour développer la solidarité. Elle ne vit que de dons.



Marche Citoyenne La Roya-Calais. 1 mai au 7 juillet 2018. Pour l'accueil des réfugiés. Contre le blocage des frontières. Contre le délit de solidarité.

